

AD6/224

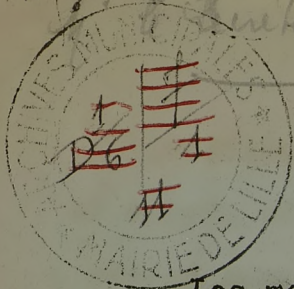
AD6/224



Procès Verbaux
Rapports

Commission Municipale des Vêles.

mandat Cordonnier 1945 / 1947



COMMISSION MUNICIPALE DES FETES

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 14 MARS 1946

Les membres de la Commission municipale des Fêtes se sont réunis le jeudi 14 Mars 1946, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jules CLAES, Adjoint au Maire, délégué aux Cérémonies et Fêtes publiques.

Etaient présents : M.M. Claes, Ghys, Adjoint au Maire, Janssens, Lus-siez, Conseillers Municipaux, Bataille, Bonte, Brice, Camus, Dugniot, François, Jacobs, Lagache, Masson, Ogez, Sadoine, Vandebelaere, Van den Heede, Vantroost, Van Wynaesberghe, Vyt, Membres de la Commission.

Excusés : M.M. G. Rousseaux, Adjoint au Maire, Boone, Leblanc, Rogge-man, Conseillers Municipaux, Housieaux, Laporte, Lobert, Meunier, Van Heecke, Membres de la Commission.

Absents : M.M. Broux, Adjoint au Maire, Peeters, Conseiller municipal, Cibié, Clément, Cogez, Degryse, Godinot, Labbe, Reubrez, Ronse, Thuytschaever, Vanderbauwède.

M. Mestdagh, Secrétaire de la Commission, assistait à la réunion.

Le Président ouvre la séance à 18 heures 40 et donne la parole au Secrétaire pour la lecture du procès-verbal de la réunion du 16 Janvier 1946 qui est adopté sans observation.

Après avoir informé l'Assemblée que l'Administration municipale a décidé de réserver, sur le Crédit des Fêtes, une somme de 375.000 francs pour le Festival Fédéral et pour le Tournoi choral, le Président invite le secrétaire à donner connaissance du programme prévu pour les journées des 8, 9 et 10 Juin.

Samedi 8 Juin, à 18 heures - Place de la République. Concert préliminaire au Festival Fédéral, donné par l'Harmonie et la Chorale municipales. Un kiosque et un grand podium seront montés à cet effet.

Dimanche 9 Juin, à 8 H 30 . Au grand Théâtre ou, à défaut, au Théâtre Sébastopol - XXXIIIème Congrès Fédéral.

Vers midi, à l'issue du Congrès, les congressistes accompagnés par l'Harmonie Municipale se rendront à l'Hôtel de Ville où une réception leur sera réservée par le Conseil Municipal. Le fanion fédéral sera remis par l'Harmonie municipale à la Chorale Municipale.

A 13 H 30, Salle du Restaurant municipal, sous-sol de l'Hôtel de Ville - Banquet offert par le Conseil Municipal aux membres du Comité du Congrès Fédéral (70 personnes environ) .

A 15 heures, Boulevard des Ecoles - Départ des Sociétés participant au Festival sous la conduite de l'Harmonie Municipale - Parcours du défilé : Boulevard Papin, place Simon-Vollant, rues de Paris, des Manne-liers, Place du Général de Gaulle (côté terre-plein de la Déesse) où se trouveront placés le Conseil Municipal et les personnalités du monde musical et choral. A l'angle des rues Nationale et Esquermoise, chaque groupe de sociétés, dirigé par un commissaire, se rendra sur le lieu d'audition qui lui aura été assigné.

Lundi 10 Juin. Après-midi-Tournoi choral dans les salles du Conservatoire et du Théâtre Sébastopol.

A 19 H 30 - Place de la République - Concert avec la participation des Sociétés lauréates du Tournoi choral et de la Société " Les Chanteurs Lillois", en l'honneur du Centenaire de cette dernière société.

.....

L'Harmonie municipale prêtera son concours à cette audition.

Après quelques remarques de membres de la Commission, le projet de programme présenté par le secrétaire est adopté.

Ce dernier poursuit ses informations en signalant qu'une lettre a été envoyée le 20 Février 1946 aux 660 sociétés fédérées du Nord et du Pas-de-Calais en vue de les alerter et de les préparer à la manifestation musicale du 9 Juin.

Il donne ensuite connaissance du règlement du Festival en précisant que le montant des primes s'élève à 228.000 Francs se décomposant comme suit:

Primes d'adhésion rapide :	6.800
Primes générales de participation :	173.200
Primes aux chefs :	28.600
Primes d'éloignement :	19.400
	<hr/>
	228.000 Frs

Sur une remarque de M. François au sujet de l'attribution des primes d'éloignement et de M. Ogez qui envisage l'hypothèse d'un nombre restreint d'adhésions au Festival, l'Assemblée se range aux avis qu'exprime le Secrétaire et approuve l'ensemble des dispositions du règlement.

Le Secrétaire indique alors que le montant des primes à répartir entre les Orphéons lauréats du Tournoi a été fixé en accord avec la Fédération à 50.000 Francs .

Le règlement du Tournoi sera élaboré par un comité composé du Bureau de la Fédération et des Présidents des Sociétés chorales appelées à participer au tournoi.

Le montant des primes allouées pour les journées des 9 et 10 Juin s'élève donc à $228.000 + 50.000 = 278.000$ Frs. La différence pour parfaire le crédit de 375.000 Francs, soit 97.000 Frs sera affectée aux dépenses diverses: imprimés, correspondances, banquet, salaire des Commissaires de la Ville, cachets de l'Harmonie Municipale et de la Chorale Municipale; etc.

Le président propose la création d'une sous-commission composée de dix membres émanant de quartiers de la ville différents, qui serait chargée de désigner les emplacements convenables à retenir comme lieux d'audition du Festival.

Après intervention de plusieurs membres de l'Assemblée, il est décidé de faire confiance au Service municipal des Fêtes pour l'exécution de ce travail.

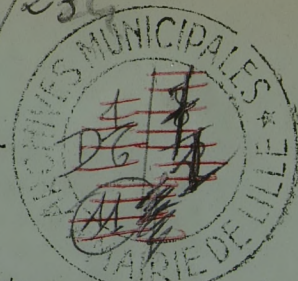
M. Masson ayant posé la question de savoir si un comité de quartier pouvait envisager d'organiser le jour des Fêtes Communales, des festivités particulières, dans la soirée, le Président déclare, qu'à priori, il n'y a pas d'inconvénient .

Avant de clore la séance, le Président fait part de son intention d'adresser un exemplaire du règlement du Festival à chaque membre de la commission dès que ce règlement rentrera de l'imprimerie.

La séance est levée à 19 H 40 .

Le Secrétaire ,
H. MESTDAGH .

Procès-verbal de la réunion du 20 Mars 1947



Les membres de la Commission Municipale des Fêtes se sont réunis jeudi 20 Mars 1947, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jules CLAES, Adjoint au Maire, délégué aux Cérémonies et Fêtes publiques.

Etaient présents: M.M. CLAES, GHYS, Adjoint au Maire
G. LEBLANC, LUSSIEZ, PEETERS, ROGGMAN,
Conseillers Municipaux
BRICE, CAMUS, DUGUIOT, FRANÇOIS, GODINOT,
JACOBS, LAGACHE, OGEZ, Ch. SAINT-VENANT,
THUYTSCHAEVER, VAN DEN HEEDE, VANTROOST,
VYT, Membres de la Commission

M.M. DELERIVE et GUERTEUX, représentaient M. VANBESELAERE, excusé

Excusés: M.M. BOONE et JANSSENS, Conseillers Municipaux,
BONTE, CIBIE, DEGRYSE, HOUSIEAUX, LABBE, LAPORTE
MEUNIER, VANBESELAERE, VAN HECKE, Membres de la
Commission.

Absents: M.M. BROUX, G. ROUSSEAU, Adjoint au Maire,
BATAILLE, CLEMENT, COLAS, GIRAULT, G. LECOMTE,
LOBERT, MASSON, REUBREZ, RONSE, VANDERBAUVEDE,
Membres de la Commission.

M.M. CAMU, Chef de la 2ème Division et MESTDAGH, Chef du service des Fêtes et Cérémonies Publiques, Secrétaire de la Commission, assistaient également à la réunion.

Le Président, en ouvrant la séance à 18 heures 40, invite le Secrétaire à faire l'appel des membres.

L'assemblée, sur la proposition de M. CLAES, observe une minute de silence en mémoire de M. Marceau VAN WYNSBERGHE, Membre de la Commission, décédé le 24 Novembre 1946.

Le Secrétaire donne ensuite lecture du procès-verbal de la réunion du 14 Mars 1946 qui est adopté après que M. Gaston LEBLANC eut fait remarquer qu'à tort il y fut porté " excusé " alors qu'il a assisté aux débats de cette réunion. Dont acte.

Le Président indique à l'Assemblée que l'Administration Municipale s'est déjà penchée sur le problème financier que pose l'organisation des Fêtes de la Pentecôte. Cette année encore il y a lieu de limiter les dépenses que la Ville avait coutume, avant la guerre, de réserver pour ces réjouissances.

L'Administration Municipale s'étant prononcée sur le maintien du crédit accordé l'année dernière pour les Fêtes de la Pentecôte, soit 375.000 francs, le Président ajoute que sur cette somme, il est entendu que 200.000 francs seront affectés à une distribution de denrées alimentaires aux indigents lillois les plus déshérités. L'Administration du Bureau de Bienfaisance a été conviée à réaliser cette opération.

Le Président prie le Secrétaire de donner connaissance du projet de programme élaboré par le service des Fêtes et comportant l'organisation des Festivités à prévoir pour les journées des 24, 25 et 26 Mai 1947.

...

Le Secrétaire explique que la somme de 175.000 francs mise à la disposition du service ne permet pas d'envisager le Cortège carnavalesque qui, avant guerre, assurait le succès des Fêtes de la Pentecôte. Il rappelle qu'en 1938, le carnaval d'été a été doté de 98.000 francs de prix ce qui, à l'époque actuelle, représenterait une somme d'environ 700.000 francs.

Il indique, du reste, qu'ayant sollicité 12 importantes sociétés belges en vue de leur participation éventuelle à un Carnaval d'Été, ces 12 sociétés ont répondu favorablement avec enthousiasme.

Force nous étant d'abandonner définitivement ce projet, le Secrétaire soumet un programme qui pourrait être réalisé dans la limite du crédit de 175.000 francs.

Samedi 24 Mai - 18 heures - Place Catinat, Concert par la Musique du Centre

18 heures - Place Louise de Bettignies, Concert par la Fanfare Gambrinus

21 heures - Retraites aux flambeaux par les Fanfares " L'Avenir " et " l'Union de Lille ".

Les itinéraires seront tracés par le Service des Fêtes. Ils pourraient emprunter, d'une part, les principales artères de Fives, - St-Maurice, d'autre part, celles d'Esquermes, de Wazemmes et de Moulins-Lille.

Dimanche 25 Mai -

de 15 h. à 17 h. 30 - Bd. des Ecoles (emplacement à fixer côté carrefour des rues de Douai et d'Arras)

Grande démonstration de la Société Municipale de Gymnastique et de la section des Sapeurs-Pompiers.

18 h. 30 - Jardin Vauban - Concert artistique par l'Harmonie et la Clique Municipales et par la Chorale Municipale.

18 h. 30 - Jardin de Fives - Concert artistique par le Club des XX.

20 heures - Bals populaires à répartir dans les quartiers les plus déshérités.

Lundi 26 Mai -

de 15 h. à 18 h. - Place de la Nouvelle Aventure - Démonstration de chiens de défense, avec le concours de la Musique "des Tramways "

de 15 h. à 16 h. 30 - Rue Saint Sauveur - Concert par une Musique (à rechercher)

de 17 h. à 18 h. 15 - Place du Général de Gaulle - Audition par l'Union des Chanteurs.

de 18 h. 30 à 20 h. - Concert par la Grande Fanfare de Fives

22 heures - Place de la République - Feu d'artifice.

...../

M. CAMU, Chef de Division, reprend les différents points du projet de programme et demande à l'Assemblée de se prononcer.

M. VAN DEN HEEDE, en acceptant les propositions présentées par le Service des Fêtes, demande avec insistance que, l'année prochaine, l'on revienne au Carnaval d'Eté, seul susceptible, à son avis, de satisfaire pleinement la population lilloise et d'attirer à Lille la grande foule.

M. GODINOT exprime également le désir de voir reprendre en 1948, la tradition lilloise du grand cortège carnavalesque.

M. Ch. SAINT-VENANT se range à ces avis. Il souligne tous les avantages dont peut tirer profit le commerce local, à l'occasion de Festivités de grande envergure.

De plus, il se déclare satisfait de la décision de l'Administration Municipale octroyant un crédit de 200.000 francs, en vue d'une distribution de denrées alimentaires aux Lillois les plus malheureux. Il donne des informations complémentaires sur cette opération et souhaite qu'elle puisse être réalisée dans le Grand Hall de l'Hôtel de Ville au cours d'une manifestation à laquelle prendrait part l'Harmonie Municipale.

M. PEETERS demande " de ne pas oublier les vieux des Hospices " à l'occasion des Fêtes de la Pentecôte.

Après échange de vues de plusieurs membres de la Commission, M. Ch. SAINT-VENANT propose de prélever une somme de 3.000 francs sur le crédit de 175.000 francs en vue de l'organisation de jeux de bouchon et de jeux de ciseaux au profit des vieillards des Hospices: Général, Ganthois et François Baës.

Ces propositions sont acceptées par l'Assemblée qui, entre temps, s'est montrée très favorable au feu d'artifice. A ce propos, elle émet l'avis que la Place de la République, point central, seul susceptible de donner un vaste champ de vision, soit retenue comme emplacement.

M. BRICE propose qu'une course cycliste soit prévue le dimanche ou le lundi de la Pentecôte. Après discussion, l'Assemblée décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande.

M. CAMU, par ailleurs, rappelle qu'à trois reprises différentes les Sociétés locales et les groupements de commerçants ont été invités, par la voie de la Presse, à faire connaître la composition de leur Comité et les dates qu'ils se proposent de retenir pour leurs manifestations ou Fêtes de quartier.

Quatre réponses sont parvenues au Service des Fêtes. Ce dernier ne peut donc publier le calendrier des manifestations et Fêtes Publiques pour l'année 1947.

M. DUGUIOT forme le voeu qu'à l'avenir les Braderies ne soient autorisées qu'après avis favorable de la Commission des Fêtes.

M. G. LEBLANC appuie ce voeu et demande que, d'une façon générale, les Sociétés et Groupements ne soient pas aidés par la Ville lors des Fêtes qu'ils organiseraient sans que la Commission des Fêtes n'en ait été, en temps voulu, informée, de façon à lui permettre de proposer l'établissement d'un calendrier des Fêtes pour l'année en cours.

L'Assemblée unanime se range à cette suggestion.

M. THUYTSCHAEVER ayant demandé si l'Union des Commerçants de la rue de Flandre s'était fait connaître, le Secrétaire répond par l'affirmative et s'engage à proposer à l'Administration Municipale la nomination de M. WATTELLE, Président de ce groupement, comme membre de la Commission Municipale des Fêtes.

La séance est levée à 20 heures 35.

Le Secrétaire,
H. MESTDAGH.